



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 14/11/2024

Echéance le : 31/12/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

L.C.H.		L'Entreprise		TVA : FR12902550565							
Magasinier :		CS/SB									
N° Document		N° Client		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
4863367		0165285		Zone Expedition : 03						5603168	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T		Prix unitaire hors taxe	
** BL 5603168 DU 14/11/2024 **										Remise %	
OPEL CORSA F 1.2 - FY731KA										Prix unitaire net hors taxe	
COMMENTAIRE R.A. : OPEL CORSA F 1.2 - FY731KA										Montant	
NUMERO DE COMMANDE :											
E:FILTRE CHARBON PSA				1689027480 A09A05		1,00		4		37,00	
PAPR								4		44,00	
I:SET 10 BOUGIES ALLUMAGE				FMOOE245				4		10,00	
AM										48,00	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 18,65										20,72	
Pieces en commande ... 3										12,45	
CHER CLIENT											
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.											
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS											
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.											
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT											

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4863367 N° Client 0165285 N° Commande 5603168

Echéance le : 31/12/2024

14/11/2024

22,38



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.